

ASTHME
SPECIALITÉS
RENOMMÉES
Laboratoires scientifiques
de la
PHARM. DU TRICHON
ROUBAIX
Docteur VERHAEGHE
Roubaix, tous les jours
Monsièr spécialité

Pour satisfaire
les milliers de clients
qui n'ont pu être servis
CONTINUATION
VENTE RECLAME
Rebais Enormes
PALAIS
DE LA CHAUSSURE
Au Soldeur
33-35, rue Pierre-Motte
ROUBAIX

BILLET PARISIEN
La bonne méthode
(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 3 JANVIER (MINUIT).
M. Tardieu s'est rencontré aujourd'hui à La Haye avec M. Snowden. A l'issue de l'entretien, les interlocuteurs se sont déclarés pleinement satisfaits. Je le savais bien, avait déclaré M. Tardieu, que je m'entendrais avec un homme qui sait dire oui et non. Cette conversation, ainsi que des sondages effectués du côté allemand, ont créé une atmosphère optimiste que la suite des travaux de la conférence pourrait bien troubler, mais qui faciliterait évidemment les premiers contacts. C'est là un progrès appréciable quand on songe aux difficultés auxquelles la première Conférence de La Haye s'est heurtée dès son ouverture.

Nous devons ce changement à la préparation minutieuse qui a été faite de cette nouvelle réunion internationale. Sans méconnaître les avantages que peut présenter la diplomatie publique plus facilement contrôlable par l'opinion et surtout plus rapidement que la diplomatie secrète, il importe toutefois de se prémunir contre ses graves inconvénients. L'impression peut amener des résultats désastreux quand elle s'applique aux problèmes internationaux. C'est dire que ces conférences peuvent risquer de tourner contre certains de nos intérêts essentiels si toutes les précautions ne sont pas prises à l'avance. Et le meilleur moyen de nous assurer contre les surprises possibles est encore de définir exactement la thèse française et de tracer l'extrême limite de nos concessions.

Parce que ce travail a été si heureusement accompli par M. Tardieu et ses collaborateurs, nous nous trouvons à La Haye en face d'une situation difficile, certes mais non insupportable. Le même effort patient a été fait pour la Conférence navale. Les points sur lesquels repose notre politique navale ont été solidement établis et nous avons pris soin de les communiquer à nos ex-alliés. Des esprits pusillanimes n'ont pas manqué de critiquer cette manière de faire, doutant que nous n'indisposions à l'avance les puissances navales. En fait, nous avons servi notre cause, tant il est vrai que, dans la plupart des cas, on gagne à s'expliquer franchement et à proclamer ses intentions et ses droits sans réticence et sans faiblesse. Les Anglais, surpris par la fermeté avec laquelle nous avons exprimé notre volonté, commencent à réfléchir et beaucoup d'entre eux reconnaissent le bien-fondé de nos exigences.

La méthode est bonne, puisqu'elle sort victorieuse de l'épreuve d'essai.

LETTRE DE BRUXELLES
Les Ligues scolaires de pères de famille
(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, 3 janvier 1930
Des Ligues de pères de famille viennent de se constituer en Flandre, chez les catholiques et chez les libéraux, dans le but de garantir aux parents les droits imprescriptibles qu'ils tiennent du droit naturel, de veiller à l'éducation de leurs enfants.

Les Ligues catholiques s'expliquent. Elles sont dans la ligne des grandes traditions chrétiennes du pays. Toujours et partout, dans les grandes cités comme dans les villages perdus au milieu des champs, la liberté d'enseignement a été l'idéal des catholiques. Du côté libéral, cette liberté n'a cependant pas cessé d'être purement théorique. Alors que les catholiques ont édifié de leurs deniers, des milliers et des milliers d'écoles, on compte toutes les dix doigts de la main les établissements scolaires créés par les libéraux. Bien plus, alors que toute la politique catholique a été basée et reste basée sur la liberté scolaire et sa protection par le pouvoir, toute la politique libérale, surtout depuis 1919, a eu, comme principe, une hostilité constante aux écoles libres catholiques. Alors que les autorités publiques catholiques respectent toutes les écoles, quelles qu'elles soient, les autorités libérales n'entendent pas reconnaître le droit aux subsides des écoles libres.

Actuellement, à Bruxelles — et les exemples abondent de cette manière d'agir — la souscription annuelle pour le chauffage et l'éclairage des écoles catholiques gratuites est ouverte, parce que le parti libéral refuse aux pères de familles catholiques pauvres, le chauffage et l'éclairage des écoles de leurs enfants. C'est donc un fait qu'il faut souligner, que la création par les libéraux — et c'est ce que passe à Gand, une des grandes cités du pays — de Ligues de pères de famille, pour la liberté de ces pères de famille, relativement à l'enseignement.

Les libéraux entrent ainsi franchement, dans le cadre de la doctrine catholique, folle que Mgr Van Roey, cardinal-archevêque de Malines, la rappelait encore dernièrement à Bruxelles:

Maîtres et maîtresses accomplissent leurs fonctions d'éducateurs, non pas au nom de l'Etat, non pas au nom de la collectivité ou de la race, mais exclusivement au nom des parents et au nom de Dieu; le principe de la liberté du père de famille a toujours été la base du programme catholique.

Les Ligues de pères de famille libéraux feront-elles entrer, dans leurs programmes politiques, ces principes dans la pratique? Elles sont encore trop récentes pour en juger. Mais il sera bien intéressant de suivre le développement de leur action. Nul ne s'en réjouira plus que les catholiques, si cette action est saine.

Pour en revenir aux Ligues catholiques constituées en Flandre, il est à remarquer que si y a des Ligues flamandes et des Ligues françaises, chacune poursuivant la revendication de son idéal linguistique propre. Mais sur le droit des pères de famille, les deux Ligues ont exactement le même idéal. On a déjà dit ici, le programme des Ligues françaises. Voici le principe fondamental des Ligues flamandes:

En vertu de la loi divine et de la loi naturelle, vous êtes, pères de famille flamands, les éducateurs de vos enfants, et les autorités scolaires ne sont que vos délégués. C'est en votre nom et sous votre contrôle qu'elles exercent leur mandat.

A cent ans de distance, on retrouve dans cette attitude des catholiques et des libéraux, l'écho d'une des grandes revendications qui pavèrent la Révolution de 1830 et l'indépendance nationale.

La deuxième Conférence de La Haye s'est ouverte hier



MM. TARDIEU, CHÉRON, BRIAND ET LOUCHEUR AU MOMENT DU DÉPART DE PARIS (W.W.P.)

La Haye, 3 janvier. — M. André Tardieu, entouré de ses collègues du Cabinet, a réuni ce matin, à 9 heures, tous les experts de la délégation pour procéder à une dernière mise au point des vues françaises. A l'issue de cette conférence, le président du Conseil s'est rendu à 10 h. 30, à l'hôtel de la délégation anglaise où il a eu une première entrevue avec M. Snowden, chancelier de l'Echiquier. A 14 heures, a eu lieu un banquet, auquel ont été délégués des six puissances invi-

LA CAPITALISATION
grande folie de la loi des Assurances sociales

Sous ce titre, notre éminent confrère M. Henri Langlais commente, dans LA DÉPÊCHE, les observations des commis de banque et d'agents de change de Paris, que nous avons publiées le 1^{er} janvier relativement au système de la capitalisation.

Les commis financiers, dit-il, ont mis le doigt sur la plaie, la double plaie.

Avec le système de la capitalisation, c'est une accumulation formidable de milliards dans les caisses de l'Etat, avec, comme conséquence, une prime à la gabegie administrative, et c'est le recul à de longues années de la pension normale, les vieux travailleurs premiers retraités ne pouvant, malgré le fonds de solidarité, que toucher des pensions minuscules. Est-ce juste et est-ce humain?

En dehors de son principe qui est juste et social et qui doit être d'une application rapide et désirable, écrit M. Langlais, le projet de loi sur les assurances sociales ne tient pas debout. On a pu dire, en vérité, que les pires ennemis de la réforme, encore qu'ils s'ignorent souvent, sont ceux qui réclament la mise en vigueur de la loi dans les conditions où elle a été votée, sans examen, en une fin de législature, par une Chambre avide de réclamer électoral et prodigue de promesses, sans s'inquiéter des possibilités de réalisation.

Un autre péril plus grave encore, ajoute notre confrère, menace, avec le système de la capitalisation, le fonctionnement et l'existence même de la loi.

Dans ce système, en effet, le montant de la pension est fonction du taux du loyer de l'argent, puisqu'il s'agit des revenus des capitaux placés. Tous les calculs ont été faits sur un rendement de 5%. Or, ce rendement, à l'heure actuelle, n'existe plus; car la Caisse autonome vient d'abaisser, de 5 à 4 1/2% l'intérêt des Bons du Trésor.

C'est un premier son de cloche qui doit avertir ceux qui, depuis quelques années, nous suivent pas attentivement le phénomène économique de la baisse du loyer de l'argent. En 1926, on trouvait des placements à 6%, 6 1/2% et même 7% dans les emprunts généraux et locaux. Le crédit de la France s'était heureusement relevé, l'argent est devenu moins cher et l'on emprunte maintenant dans les environs de 5% même au-dessous.

Si notre situation économique se maintient et s'améliore, ce qui, sans doute, espère dans l'intérêt du pays — nous reverrons les taux d'avant guerre, 4%, 3 1/2%, 3%, peut-être moins, permettant des conversions successives qui vont, du reste, commencer l'année prochaine et qui allégeront les charges des contribuables.

Mais cette belle médaille à son revers en ce qui concerne les bénéficiaires des assurances sociales, puisque les revenus diminuent de près de la moitié, les pensions, dans le système de la capitalisation, subiront une baisse correspondante, à moins qu'on ne double les versements. L'une et l'autre de ces éventualités sont également redoutables.

Les parlementaires se sont donc lancés, comme des étourneaux, dans une entreprise dont ils n'ont ni examiné les bases ni pesé les conséquences. Leur aurait suffi, pour être plus éclairés, de se reporter à la discussion de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes, où les deux systèmes de la capitalisation et de la répartition furent étudiés de près.

Nous avons dit de la répartition. C'est le moyen qui indique judicieusement les commis de banque et d'agents de change, car ce moyen permet non seulement de faire fonctionner la loi tout de suite, pour les vieux comme pour les jeunes, mais — ce qu'ils ne disent pas — c'est que ce moyen supprime le péril de la réduction du loyer de l'argent, puisque c'est le capital, réparti chaque année, et non le revenu, qui assure le service des pensions.

Evidemment, il faudra, pour cela, renoncer à la papeterie des comptes individuels, mais on y renonce déjà.

L'idée est donc féconde et c'est cette idée que préconise le Consortium textile de Roubaix-Tourcoing, dans les propositions faites par ses représentants à M. Loucheur.

Si l'idée est bonne et si la loi est mauvaise, ce n'est pas l'idée qu'il faut sacrifier pour respecter la loi, c'est la loi qui faut modifier pour appliquer l'idée.

De toutes parts et sous toutes les formes, le monstre du docteur Chauveau craque et nous conduirait à un échec lamentable qui, dans le peuple trompé, susciterait des passions et des rancunes qu'on ne pourra apaiser.

La princesse Marie-José est partie pour l'Italie
(De notre rédaction bruxelloise)

Bruxelles, 3 janvier.
Dans sa simplicité voulue, le départ de la jeune princesse Marie-José pour l'Italie, vendredi soir, a été vraiment émouvant. C'est vers une grande destinée qu'elle part et la Belgique espère beaucoup de son mariage avec le prince de Piémont.

Mais l'heure est difficile pour ceux qui sont appelés à conduire les Etats. Ansel, les vœux les plus ardents de tous les Belges accompagnent la fille de leur roi. Elle quitte son foyer et son pays, qui ne serait pas ému?

C'est cette émotion qui remplissait les cours de toute la foule des Bruxellois, réunis pour assister au départ de la famille royale. Un important service d'ordre était organisé autour de la gare du Nord et la place Rogier, éclairée par l'illumination de la station, était envahie avant 21 heures. A l'intérieur de la gare, les invités ne seraient pas émus?

Le grand hall avait revêtu sa décoration sombre habituelle, avec des drapaux, des drapeaux et des tentures aux couleurs belges et italiennes. Un important service d'ordre régissait à l'arrivée le placement des invités.

Mgr Micara, nonce du Pape, était au premier rang, avec le marquis Durazzo, ambassadeur d'Italie, et Mme Durazzo; les ministres Lippens, Forthomme, Janson, Baels, Vancaneghem, Heyman; M. Têtre, bourgmestre de Saint-Josse; Lemonnier, premier échevin de Bruxelles; Lenes, gouverneur du Brabant; les membres de l'ambassade d'Italie et les hauts dignitaires de la Cour belge.

Un groupe de soixante-quinze jeunes filles des écoles de Bruxelles, vêtues de blanc, prennent place sur l'estrade et attendent l'arrivée de la princesse pour exécuter la « Brabançonne » et l'hymne national italien.

A 21 h. 15, des acclamations retentissent sur la place Rogier et sont poussées par la foule à l'arrivée des autos conduisant les membres de la famille royale, et l'ovation continue quand ils pénètrent sous le hall.

Les airs nationaux belge et italien sont entonnés par les jeunes filles des écoles et sont repris en chœur par les délégations italiennes.

La scène est particulièrement émouvante. Les acclamations ne cessent de monter de la foule. La famille royale salue, souriante, malgré l'émotion visible qui l'étreint.

Toutes les notabilités présentent leurs hommages aux souverains et la princesse reçoit les dernières félicitations.

L'heure du départ arrive. La famille royale prend place dans le wagon-salon brillamment éclairé. Le chef du train s'occupe aux derniers préparatifs.

La princesse Marie-José se montre à la portière et, longuement, d'un geste gracieux, salue. A ses côtés sont le Roi, la Reine et ses frères.

La foule les acclame. Lentement, le train se met en marche et il est depuis longtemps disparu dans la nuit que, sur la place Rogier et autour de la gare du Nord, les dernières acclamations sont poussées à l'adresse de la charmante princesse, qui emporte avec elle tout d'espoir.

L'animation est restée très vive dans la soirée dans les grandes artères voisines de la gare du Nord.

DANS L'ARMÉE



LE GÉNÉRAL MITTELHAUSER qui vient d'être nommé commandant de la 20^e Région. (W.W.P.)

La disparition d'un Van Dyck

Le fameux tableau de Van Dyck dont nous avons signalé la disparition au cours d'un voyage de Bruxelles à Londres, avait été acheté en France, il y a environ quatre ans, par M. Bechbach.

La toile, il y a quelques mois, avait été envoyée à Berlin pour y être vendue. Mais, à défaut d'amateur, elle était revenue à Bruxelles. Elle a été exposée pendant quelque temps dans une galerie publique; étant donné sa valeur, elle était très étroitement gardée à vue avant d'être envoyée à Londres, la toile fut assurée pour deux millions de francs. Il pesait qu'elle en vaut bien davantage; on cite le chiffre de cinq millions.

Voici ce qui s'est passé à Bruxelles: la toile a été expédiée à l'entrepôt par un employé de M. Bechbach et emballé devant les douanes. Ce sont ceux-ci qui ont scellé le cadre, puis la caisse elle-même. Lorsqu'elle fut ouverte, on constata que la toile avait été dérobée et que les documents habituels qui devaient permettre éventuellement de ramener la toile en Belgique sans payer de nouveaux droits si elle n'était pas vendue à Londres. La caisse revint ensuite chez le propriétaire du tableau, M. Bechbach, rue de l'Association.

Le lendemain, les préparés de la maison d'expédition et d'assurance Thomas et Ellis, virent prendre possession de la caisse. Celle-ci, déposée sur une camionnette automobile, fut convoquée jusqu'au port de Bruxelles par un employé de M. Bechbach. Elle fut mise à bord du navire City-of-Brussels et bien arrimée dans la cale. Lorsque toutes les marchandises furent empli celle-ci, les fermettes furent réglementairement scellées et le bateau partit.

A son arrivée à Londres, la caisse avait ses plombes intacts. Quand on l'ouvrit, on trouva le cadre; la toile manquait; elle avait été dérobée.

Une récompense de 40.000 francs est offerte par M. Bechbach à celui qui fera découvrir le voleur.

LA CATASTROPHE DU CINÉMA ÉCOSSAIS

L'enquête continue au sujet de la terrible catastrophe qui a coûté la vie à soixante-douze enfants.

Le commandant Crozier, expert du Home Office, est arrivé ce matin à Paisley, en compagnie de M. Dyer, chef de la brigade des sapeurs-pompiers de Londres. Tous deux se sont mis immédiatement au travail et, sur le terrain exclusivement technique, se sont livrés à des constatations qui aideront à l'enquête de la police. Simultanément, le solliciteur général pour l'Ecosse, dont on signale également la présence à Paisley, a entrepris des investigations d'ordre juridique.

Saisie des premiers résultats de cette double enquête, la police, qui était déjà arrivée à des conclusions définitives, a procédé, hier soir, à l'arrestation du directeur du « Glen Cinema », M. Harold Dorwart. On annonce officiellement que celui-ci sera poursuivi pour homicide par imprudence. Il comparaitra devant le tribunal, à 11 heures, devant la Cour des sessions.

Sur l'état des blessés, les renseignements parvenus dans la soirée, sont satisfaisants. Seul deux garçons, dont l'état inspire les plus vives inquiétudes, toutes les autres victimes paraissent hors de danger. Quarante enfants ont pu quitter l'hôpital aujourd'hui et être transportés chez leurs parents.

Parmi les familles qui craignent avoir perdu un enfant dans la catastrophe de Paisley, deux au moins sont dans la joie.

Une mère, en effet, M^{lle} M'Vey qui, en surtant de la morgue où elle avait cru pouvoir identifier son petit garçon, s'était rendue à l'hôpital pour prendre des nouvelles d'un blessé, s'arrêta soudain au pied d'un lit. Elle vit, chancelle, puis, les bras ouverts, se pencha au chevet du malade. Elle venait de retrouver son enfant!

Une autre famille qui, depuis la catastrophe, croyait, elle aussi, avoir perdu son enfant, a eu aujourd'hui une joie semblable. Alors que dans le petit salon, aux rideaux tendus, on prie pour le petit mort, un coup de sonnette retentit soudain. D'un bond, la mère est à la porte. Elle ouvre. Et voici l'enfant, un peu pâle, mais vivant et vaillant, que sa mère singulière, ce tout-petit, en venant à la représentation fatale, avait été renversé par une auto et transporté dans une clinique sans pouvoir, durant plus de quarante-huit heures, révéler son identité.

Le cardinal Verdier est rentré à Paris

Paris, 3 janvier. — Mgr Verdier, le successeur du cardinal Duboulay, le siège archiépiscopal de Paris, venant de Rome où il était allé recevoir les insignes de la dignité cardinalice et la consécration épiscopale des mains mêmes du Saint-Père, est arrivé à Paris, aujourd'hui. Le train dans lequel il avait pris place, en compagnie de MM. SS. Baudillart, Herzog, Chaptal et Fontaine, qui avait quitté Rome hier à 13 h. 30, est entré, à la gare de Lyon, à 14 h. 40.

Les dispositions spéciales avaient été prises. Un des bureaux avait été transformé en salon. Sur le qual, seuls quelques privilégiés munis de cartes spéciales étaient admis. Dans le salon s'étaient groupés autour de Mgr Crépin, vicaire capitulaire, les vicaires généraux, le nonce apostolique, le clerc du diocèse, les présidents d'œuvres et à leur tête, le général de Castelneau, président de la Fédération catholique; les chevaliers pontificaux, de nombreuses personnalités catholiques et M. Magniot, représentant de la Compagnie des chemins de fer du P.-L.-M.

Mgr Verdier, vêtu de violet, portant une calotte scarlatine, s'est rendu dans le petit salon. Le général de Castelneau a pris la parole pour souhaiter la bienvenue au cardinal. Il s'en est excusé, rappelant pour justifier le choix qu'on a fait de sa personne, tous ses origines communes avec le cardinal. Tous deux sont du Rouergue. Le général, qui était en uniforme, la poitrine barrée du grand-cordon de la Légion d'honneur, a rappelé l'œuvre de la Fédération nationale catholique et, au nom des fidèles du diocèse, il a affirmé leur volonté d'obéissance à Rome et à ses enseignements.

Pour finir, il a évoqué sainte Geneviève, qui continue de protéger la France.

Répondant au général, qui avait sollicité de lui la bénédiction apostolique, Mgr Verdier a dit: « Le bon Dieu me comble de ses faveurs. Voilà que je fais mon premier pas dans Paris sous les auspices de votre autorité. Je salue en vous le dévouement catholique. Le Saint-Père nous a unis ensemble. Il nous a attelés au même timon. »

Il remercie le parrain de son sacre, les pèlerins français qui l'ont acclamé à Rome, ayant à leur tête les deux ambassadeurs de France. « Je connais Paris, ma connaissance et mon amour sont égaux. Ils ne peuvent pas être plus grands. »

Mgr Verdier a donné alors sa bénédiction à celle du Saint-Père à l'assistance.

Respectueusement conduit à la sortie, le cardinal est alors monté en automobile pour se rendre à l'archevêché.

LE DRAME DU TRAIN DE CREIL A LILLE

Le D^r Balthazar conclut au crime

Il y a eu ces jours-ci huit mois qu'en pleine nuit, près de Boves, au détroit, la poitrine écrasée et le crâne défoncé, sous le train qui conduisait, le mécanicien Lattelaignant, du dépôt de Tourcoing. Il portait neuf plaies contuses à la tête.

Ses chefs de file Fauquenot, qui avait été, des premiers à le relever, déclare qu'il avait entendu, étant sur la machine un grand cri, que, s'étant retourné, il s'était aperçu de la disparition du mécanicien. Il avait immédiatement arrêté son convoi et, sous le second wagon, il avait retrouvé Lattelaignant.

Fauquenot dit donc (ce n'est d'ailleurs de sa part qu'une supposition, puisqu'il n'a rien vu et que ce n'est pas à lui de faire la preuve de son innocence) que Lattelaignant, étonné par le tender, tomba sur le marcadou du wagon suivant et y resta accroché, la tête ballante et cognant tous les cinquante mètres à peu près sur les piquets de bois placés entre les deux voies, ce qui explique la présence de neuf plaies.

Quant au sang et aux débris de cerveau retrouvés sur la plate-forme de la locomotive et dont la présence était, il faut le reconnaître, pour le moins bizarre, Fauquenot l'explique de la façon suivante:

En relevant son camarade, du sang et des débris de cerveau s'étaient collés à ses mains. Sous le coup de l'émotion il ne les avait pas essuyées et en remettant son convoi en marche, pour regagner Longueue, il en avait semé un peu partout.

Quant au professeur Balthazard, de Paris, qui a initié l'enquête, existait entre Fauquenot et Lattelaignant, ce qui avait motivé une nouvelle discussion à Montdidier, quelques instants avant le drame.

Ensuite et la reconstitution du présumé crime l'a prouvé, il était matériellement impossible à un homme comme Lattelaignant, de taille moyenne, de toucher la tête des piquets de bois qui dépassent le ballast de dix centimètres à un endroit où la ligne est courbe et par conséquent penchée du côté opposé où se trouvait théoriquement le corps ballotté de Lattelaignant. Enfin et ce pourrait être le coup de grâce pour Fauquenot, si l'explication est conclutive, des touffes de poils trouvés sur les vêtements de Lattelaignant, ce sont ceux du mécanicien Lattelaignant.

Le docteur Muller, consulté, avait dit que ces poils étaient de chevreux.

Une nouvelle expertise, confiée depuis deux mois au professeur Balthazard, de Paris, pour savoir si ces chevreux étaient ceux de Lattelaignant vient d'être enfin terminée et le rapport a été remis jeudi à M. Kerabrun, juge d'instruction à Amiens, qui l'a lu hier après-midi, au chauffeur Fauquenot, accusé du meurtre du mécanicien Lattelaignant.

Comme le premier expert, le docteur Balthazard est formel. Selon lui les blessures du mécanicien ne peuvent pas provenir de chocs subis par la tête traînée sur le ballast, mais ont été faites avec un instrument contondant qui correspond exactement au marteau à causer le choc, instrument supposé du crime.

Fauquenot qui continue à protester de son innocence va être envoyé devant les Assises de la Somme où il comparaitra sans doute entre le 20 et le 20 janvier.

Doret va s'attaquer au record d'altitude en avion

Paris, 3 janvier. — L'aviateur Doret, que sa virtuosité a fait surnommer le Roi de l'aérobie arienne, succédant ainsi au regretté Fronval, va s'attaquer, sous peu, au record d'altitude pure en avion. Son appareil qui est en mise au point à Villacoublay — aucun vol n'a encore été effectué — est un monoplane métallique. Seul le revêtement des plans et des empennages est en toile.

La particularité intéressante est le moteur de 121 cylindres en V, ayant une compression de 121 atmosphères, chiffre jamais atteint jusqu'ici. Le combustible, bien entendu, est spécial. C'est un mélange d'essence, d'alcool, de benzol et de toluol.

Le pilote ne peut ouvrir en grand l'admission des gaz qu'à une altitude de 5 à 6.000 mètres, où l'air est suffisamment raréfié.

Aucun compresseur d'air n'est monté sur le moteur. C'est ce qui distingue, au point de vue technique pure, cette tentative des précédentes, dans lesquelles un compresseur d'air, le turbocompresseur, était adjoint au moteur.

En évoluant pour le cinéma deux avions se rencontrent et tombent à la mer

DIX PERSONNES SONT TUÉES

Santa Monica (Californie), 3 janvier. — Deux aéroplanes de transport sont entrés en collision à quinze kilomètres environ de la côte et sont tombés dans la mer.

Les dix passagers ont été tués.

Bien que l'on ignore la cause de la collision, puisqu'il ne reste aucun survivant, on croit d'après les récits de quelques témoins que les deux appareils se sont rencontrés de front avec une grande violence. Les ailes ont été mises en lambeaux. Une explosion formidable s'est fait entendre et les flammes ont aussitôt entouré les aéroplanes entravés qui se sont engouffrés dans les flots, faisant jaillir une colonne d'eau et d'éclats.

A part les deux pilotes, les victimes de l'accident étaient toutes des artistes de cinéma d'Hollywood.

C'est pendant une prise de vues aériennes pour un film intitulé « De vrais hommes sont dangereux » que les deux avions se sont heurtés.

Le retour de Mgr Defebvre à Tourcoing

Sa Grandeur a confiance dans l'avenir, et cela malgré les nuages qui paraissent s'accumuler sur les Européens et sur les missions catholiques

Ainsi que nous l'avons annoncé, Mgr Defebvre, lazariste, évêque titulaire de Gibba, et vicaire apostolique de Ning-Po, est arrivé



Mgr DEFEBVRE, vicaire apostolique de Chine

A Tourcoing, sa ville natale, profitant de son voyage et à l'occasion de sa tournée de visites à ses concitoyens, parmi lesquels il compte tant de sympathisants.

Nous avons pu obtenir de Sa Grandeur de précieux détails sur sa vie en Chine, de même que son opinion sur la situation actuelle et l'avenir de ce pays. Voici d'abord quelques renseignements sur le territoire qu'il administre avec autant de compétence que de dévouement Mgr Defebvre.

La mission de Ning-Po, s'étend de cinq ou six départements français et compte 9 millions d'habitants, dont 46.000 catholiques. Comme nous nous étions de ces derniers chiffres, Sa Grandeur nous montre quelques difficultés qu'il doit surmonter. Sans parler de l'esprit d'indifférence de beaucoup d'indigènes, la cause principale se trouve dans le manque de missionnaires et de ressources.

Pour administrer une mission d'une telle étendue, le vicaire apostolique n'a, sous ses